

TO: M. Antonio Pedro, Secrétaire
A: exécutif par intérim de la CEA
Commission économique pour l'Afrique

15 mars 2023

THROUGH:

S/C DE:

FROM: Johannes Huisman, Directeur
DE: Division de la planification des programmes et du budget,
Bureau de la planification des programmes, des finances et
du budget, DMSPC

SUBJECT: **Déclaration orale relative aux incidences sur le budget-programme du projet de**
OBJET: **résolution sur l'Institut africain de développement économique et de planification**
(IDEP) — demande adressée au Secrétaire général d'accroître le soutien apporté à
la Commission économique pour l'Afrique, afin de renforcer l'action menée par
l'Institut africain de développement économique et de planification pour aider les
États membres à consolider la planification du développement et à améliorer leur
capacité à formuler et à gérer des politiques publiques efficaces en vue de la
transformation structurelle et du développement durable

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir lire et distribuer le texte de la déclaration orale ci-jointe avant l'adoption du projet de résolution sur l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) — demande adressée au Secrétaire général d'accroître le soutien apporté à la Commission économique pour l'Afrique, afin de renforcer le rôle joué par l'Institut africain de développement économique et de planification pour aider les États membres à consolider la planification du développement et à améliorer leur capacité à formuler et à gérer des politiques publiques efficaces en vue de la transformation structurelle et du développement durable.

cc: Mr. Ramanathan

Déclaration orale du Secrétariat relative au projet de résolution sur l’Institut de développement économique et de planification (IDEP) — demande adressée au Secrétaire général d’accroître le soutien apporté à la Commission économique pour l’Afrique, afin de renforcer l’action menée par l’Institut pour le développement économique et la planification pour aider les États membres à consolider la planification du développement et à améliorer leur capacité de formuler et de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces en vue de la transformation structurelle et du développement durable

1. La présente déclaration est faite conformément à l’article 29 du règlement intérieur de la Commission économique pour l’Afrique. Elle sera également distribuée aux États membres de la Commission économique pour l’Afrique.

A. Demande formulée dans le projet de résolution

2. Aux paragraphes 1 et 3 du projet de résolution sur l’Institut de développement économique et de planification (IDEP), la Commission économique pour l’Afrique :
 - a) Prie le Secrétaire général d’accroître le soutien apporté à la Commission économique pour l’Afrique, afin de renforcer l’action que l’Institut africain de développement économique et de planification mène pour aider les États membres à consolider la planification du développement et à améliorer leur capacité de formuler et de mettre en œuvre des politiques publiques efficaces en vue de la transformation structurelle et du développement durable ; (paragraphe 1)
 - b) Décide de transmettre au Conseil économique et social, lors de sa session de fond de 2023, un projet de résolution sur cette question pour examen et adoption. (paragraphe 3)

B. Rapport entre la demande et le projet de budget-programme

3. La demande formulée dans le projet de résolution sur le renforcement de l’action de l’Institut de développement et de planification économiques (IDEP) s’inscrit dans le cadre du programme de travail général de la CEA. En particulier, elle relève du sous-programme 8, Développement économique et planification.

C. Activités prévues pour donner suite à la demande formulée

4. Pour renforcer l'action qu'il mène pour aider les États membres à consolider la planification du développement et à améliorer leur capacité à formuler et à gérer des politiques publiques efficaces en vue de la transformation structurelle et du développement durable, l'IDEP devra réorienter ses services de formation, et passer de formations sur site à des formations en ligne. Cette nouvelle orientation devrait être bien adaptée au contexte créé par la pandémie et aux demandes de plus en plus nombreuses des États membres, et permettre également de former un plus grand nombre de femmes. Pour que les services de formation numériques soient plus efficaces et plus performants, l'IDEP devra déployer des services plus interactifs comme la ludification et la réalité virtuelle augmentée, ce qui permettra d'accroître le taux de rétention des stagiaires et de le maintenir dans le temps. Il faudra pour cela un contenu technique spécialisé et un personnel compétent dans l'évaluation de la qualité.

D. Incidences financières de la demande

5. Afin de mettre en œuvre le mandat contenu dans le paragraphe 1 du dispositif, on aura besoin à partir de 2024 de ressources additionnelles au titre du budget ordinaire, comme suit :

a) **Personnel temporaire** basé à Dakar :

Un P-4 (développeur de contenu d'apprentissage en ligne) pour : (i) créer du contenu numérique d'apprentissage en ligne, (ii) concevoir des produits techniques, (iii) élaborer des stratégies sur le contenu d'apprentissage en ligne en analysant les tendances actuelles, et garantir l'efficacité et l'exactitude du contenu.

Un P-3 (spécialiste de la formation) chargé de coordonner la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de formation, d'apprentissage et de développement pour les États membres.

Un P-3 (spécialiste de la gestion des programmes) chargé de la politique générale et de la planification stratégique, des activités liées à la gestion des programmes et des projets, ainsi que du suivi, de la recherche et des analyses.

Un administrateur recruté sur le plan local (spécialiste de la communication) chargé d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces pour transmettre les messages de l'IDEP à ses parties prenantes internes et externes.

Un administrateur recruté sur le plan local (spécialiste du suivi et de l'évaluation) chargé de contrôler et d'assurer la qualité et la ponctualité des contributions, et de veiller à ce que le sous-programme conserve sa vision stratégique afin que ses activités aboutissent aux résultats escomptés.

Un administrateur recruté sur le plan local (administrateur multimédia et infographique) pour soutenir l'équipe de l'apprentissage en ligne dans la conception et la fourniture de produits de connaissance multimédias et multilingues.

Le montant total des ressources nécessaires pour le personnel temporaire au titre des autres dépenses liées au personnel s'élèverait à **678 900 dollars** pour 2024 et chaque année suivante.

- b) **Consultants** : Consultants de niveau B pour 60 jours et de niveau A pour 10 jours afin de fournir une expertise spécialisée pour concevoir et dispenser une formation sur la modélisation macroéconomique. Le montant total des ressources nécessaires s'élèverait à **68 000 dollars**.
- c) **Des services contractuels** seront nécessaires pour (i) élaborer des supports de communication, établir des partenariats avec les médias nationaux et internationaux par le biais de supports audio, visuels et imprimés et ii) Couvrir les frais de traduction, d'interprétation et d'impression des documents issus des ateliers et de la conférence, pour un montant total de **50 000 dollars**.
- d) **Voyages du personnel** (i) Voyages d'une durée totale de 6 jours ouvrables effectués par trois membres du personnel dans divers lieux en Afrique pour fournir une assistance technique et participer à des réseaux professionnels et à des activités liées à l'unité de recherche sur les politiques macroéconomiques. (ii) Des voyages d'une durée totale de 6 jours ouvrables pour deux membres du personnel afin d'effectuer des missions de développement de partenariat et de participation à des conférences régionales et internationales. (iii) Des voyages d'une durée totale de 6 jours ouvrables effectués par trois membres du personnel pour organiser la Journée macroéconomique africaine. Le montant total des ressources nécessaires s'élèverait à **20 000 dollars**.
- e) **Des subventions et des contributions** seraient nécessaires pour (i) financer des bourses sur la modélisation macroéconomique et la modélisation climatique, (ii) organiser la Journée macroéconomique africaine, avec la participation du comité scientifique du Réseau des jeunes économistes de la CEA, d'un panel de haut niveau, de décideurs, de législateurs, de négociateurs et d'autres experts. Le montant total des ressources nécessaires s'élèverait à **270 000 dollars**, comme détaillé ci-dessous :

<i>Objet</i>	<i>Montant estimatif des ressources nécessaires (en dollars)</i>
Fournir des bourses à 3 boursiers sur la modélisation macroéconomique et la modélisation climatique (3*4 mois @ 4 167 dollars)	50 000
Organisation d'une journée macroéconomique africaine, avec la participation du comité scientifique du Réseau des jeunes économistes de la CEA, d'un panel de haut niveau, de décideurs, de législateurs, de négociateurs et d'autres experts.	100 000
Contributions annuelles au fonctionnement de la Maison commune des Nations Unies liées aux postes proposés	120 000
Total	270 000

6. Les ressources nécessaires pour 2024 et chaque année par la suite sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>Chapitre du budget / Objet de dépense</i>	<i>Ressources supplémentaires pour 2024 et chaque année par la suite (en dollars É.-U)</i>
Chapitre 18 Développement économique et social en Afrique	
Autres dépenses de personnel (personnel temporaire)	678 900
Consultants	68 000
Voyages du personnel	20 000
Services contractuels	50 000
Subventions et contributions	270 000
Total partiel : chapitre 18	1 086 900
Chapitre 36, contributions du personnel	
Contributions du personnel	105 400
Sous-total du chapitre 36	105 400
Total	1 192 300

E. Résumé

7. Si la Commission approuve le projet de résolution, elle demandera au Conseil économique et social d'approuver la demande y contenue, après quoi des crédits supplémentaires au titre du budget-programme pour l'année 2024, dont le montant est estimé à **1 086 900 dollars** (nets des contributions du personnel), seront demandés dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2023.
8. Un montant supplémentaire, estimé à **105 400 dollars**, serait nécessaire au titre du chapitre 36 (Contributions du personnel) dans le cadre du rapport du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de 2023, ce montant étant compensé par l'inscription d'un montant équivalent au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel).